

Promenade à Sainpuits dans les vallons de Forterre vers la voie romaine

Une randonnée proposée par **POULIN Gérard**



Randonnée n°86616

Randonnée balisée N°5.

Au carrefour de la Puisaye, de la Forterre et des bords du Nohain, ce village vous invite à la découverte de son patrimoine et de ses paysages.

Durée :	5h40	Difficulté :	Moyenne
Distance :	18,31 km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	149 m	Activité :	Pédestre
Dénivelé négatif :	149 m	Région :	Puisaye
Point haut :	363 m	Commune :	Sainpuits (89520)
Point bas :	220 m		

Description

Départ depuis le parking de la place de la Mairie.

(D/A) Se diriger vers le carrefour formé par la Rue de la Gare et la Rue de la Chapelle (Nord-Ouest). Traverser tout droit direction Perreuse, laisser le lotissement sur la gauche.

(1) Prendre le chemin de terre à gauche. Passer devant le terrain de foot. Traverser la route, laisser le calvaire à maison droite pour arriver à la Madeleine (ensemble de 2 maisons à gauche). Prendre la route sur la droite (D3) sur 200m.

(2) Prolonger sur la voie de droite jusqu'au carrefour de 5 routes (cote 229). Prendre la deuxième route à votre gauche et poursuivre jusqu'au prochain croisement.

(3) Traverser et cheminer pendant 750m environ sur l'allée longeant les champs. Au croisement en T, prendre à droite. Au carrefour suivant (cote 228), prendre à gauche. Traverser les bois.

(4) Bifurquer au deuxième chemin sur la gauche, en direction de la ferme de Flassy.

Arriver à la hauteur de la ferme, la contourner en la laissant toujours sur la droite, continuer sur la voie goudronnée, passer devant le puits à manège.

(5) Continuer, tourner à gauche et suivre le mur d'enceinte dissimulé en partie par une haie épaisse du château de Flassy. Arriver à la route.

(6) Longer celle-ci par la droite sur 100m, puis s'engager sur le chemin de droite (transformateurs à main droite). À la croix, obliquer à gauche, laisser la rue de droite qui entre dans la ferme (bien souvent présence de chien) et aboutir sur la route principale.

(7) Poursuivre par la droite sur cette route sur 300m. Arriver au premier carrefour. Traverser et prendre à la fourche la voie de gauche, puis tout de suite après de nouveau à gauche.

(8) Continuer toujours tout droit sur 2,5km environ. Aboutir sur une petite route.

(9) Prendre sur la droite et quitter 300m plus loin pour emprunter sur la gauche le chemin de terre. En fait ce chemin est une ancienne voie romaine sur laquelle il faudra cheminer toujours tout droit direction Nord-Est.

(10) Traverser la route D66 **prudence**. Poursuivre tout droit et aboutir sur la D6.

Points de passages

- D/A Parking de la place de la Mairie**
N 47.518719° / E 3.257287° - alt. 237 m - km 0
- 1 Virer à gauche sur le chemin de terre**
N 47.519951° / E 3.253038° - alt. 235 m - km 0.38
- 2 Quitter la route principale, prendre à droite**
N 47.511074° / E 3.24938° - alt. 229 m - km 1.44
- 3 Premier repérage au sol**
N 47.504975° / E 3.241826° - alt. 228 m - km 2.58
- 4 Aller sur le chemin de gauche**
N 47.492645° / E 3.24571° - alt. 228 m - km 4.71
- 5 - Puits à manège**
N 47.491759° / E 3.251516° - alt. 224 m - km 5.35
- 6 Variante possible (voire info pratiques)**
N 47.491164° / E 3.257331° - alt. 243 m - km 5.96
- 7 Prendre la route sur la droite**
N 47.487658° / E 3.260784° - alt. 223 m - km 6.77
- 8 Virer 2 fois à gauche**
N 47.485997° / E 3.263423° - alt. 229 m - km 7.06
- 9 Emprunter la route goudronnée sur la droite**
N 47.504439° / E 3.281083° - alt. 235 m - km 9.57
- 10 A gauche sur l'ancienne voie romaine**
N 47.501837° / E 3.283218° - alt. 235 m - km 9.93
- 11 Sommet de la Montagne des Alouettes**
N 47.526419° / E 3.305715° - alt. 362 m - km 13.15
- 12 Traverser la route.**
N 47.523893° / E 3.291642° - alt. 326 m - km 14.38
- 13 Quitter la voie pour le chemin à droite**
N 47.516874° / E 3.269764° - alt. 248 m - km 16.58
- 14 - Chapelle Notre-Dame de Lorette**

(11) Traverser cette route et continuer en face sur une partie goudronnée. Laisser sur la gauche une voie goudronnée. Passer une ancienne ferme sur la gauche pour atteindre la Montagne des Alouettes.

(12) Arriver quelques mètres avant la borne d'altitude (367m). Emprunter le chemin de terre sur la gauche, puis tourner de nouveau à gauche au prochain. Ensuite, laisser sur votre gauche l'ancien moulin à vent (propriété privée).

Gardez ce chemin principal en oubliant les chemins de droite comme de gauche pour rejoindre la route (D6).

(13) Traverser et descendre par le chemin en face. Laisser filer les départs à gauche et à droite pour aboutir sur une voie goudronnée. Passer devant une mare à main gauche. Rejoindre La Villeneuve et traverser tout droit par la seule voie d'accès. Au carrefour, à la sortie du village, prendre la route sur la gauche.

(14) Avant la prochaine route (D66), prendre le chemin sur la droite. Le quitter au bout de 500m environ pour emprunter le chemin de gauche (borne coulée au sol) qui aboutit sur une petite voie goudronnée. À ce carrefour, prendre tout droit. Puis ensuite, prochaine à gauche pour arriver sur la Rue de la Chapelle face au café et à la Chapelle Notre Dame de Lorette.

(15) Prendre la rue descendante, contourner l'église par la gauche en passant entre cette église et la maison pour rejoindre le parking de départ (D/A).

N 47.518031° / E 3.259552° - alt. 237 m - km 18.12

15 - Église Sainte-Marie-Madeleine (Sainpuits)

N 47.518437° / E 3.258173° - alt. 235 m - km 18.24

D/A Parking de la place de la Mairie

N 47.51872° / E 3.257288° - alt. 237 m - km 18.31

Informations pratiques

Par grand soleil, lunettes, chapeau, eau sont indispensables.

Ce circuit peu être réalisé en VTC, VTT ou à cheval en sens inverse.

Si vous désirez raccourcir ce parcours, au point de passage (6), vous pouvez prendre la route sur la gauche sur 150m pour bifurquer à droite au calvaire et terminer ce parcours en rejoignant Sainpuits par la petite voie goudronnée. Pour cela, franchir tout droit 2 carrefours de chemins entretenus et tourner à gauche au troisième carrefour, puis à droite au suivant. Vous rejoindrez le point de passage (15).

Aire de pique-nique possible dans l'allée des tilleuls devant le parvis de l'église et dans le petit square tout près du gîte face à la mairie. Si le temps est propice, faites vous plaisir en pique-niquant sur la voie romaine à la Montagnes des Alouettes.

Supérette dans le village.

Cette randonnée est proposée par l'[Office de Tourisme de Puisaye-Forterre](#).

Le balisage est assuré par l'association À chacun son chemin en Puisaye-Forterre suivant la charte graphique de la Communauté de Communes de Puisaye-Forterre dans le sens de la description et porte le N°5.

Le fait que le balisage soit mentionné impose toutefois de partir au minimum avec ce descriptif et la carte IGN l'accompagnant ou l'application visorando.

En cas de soucis, merci de remplir [ce questionnaire](#) (1 à 2 minutes seulement).

Attention lors des traversées de routes.

A proximité

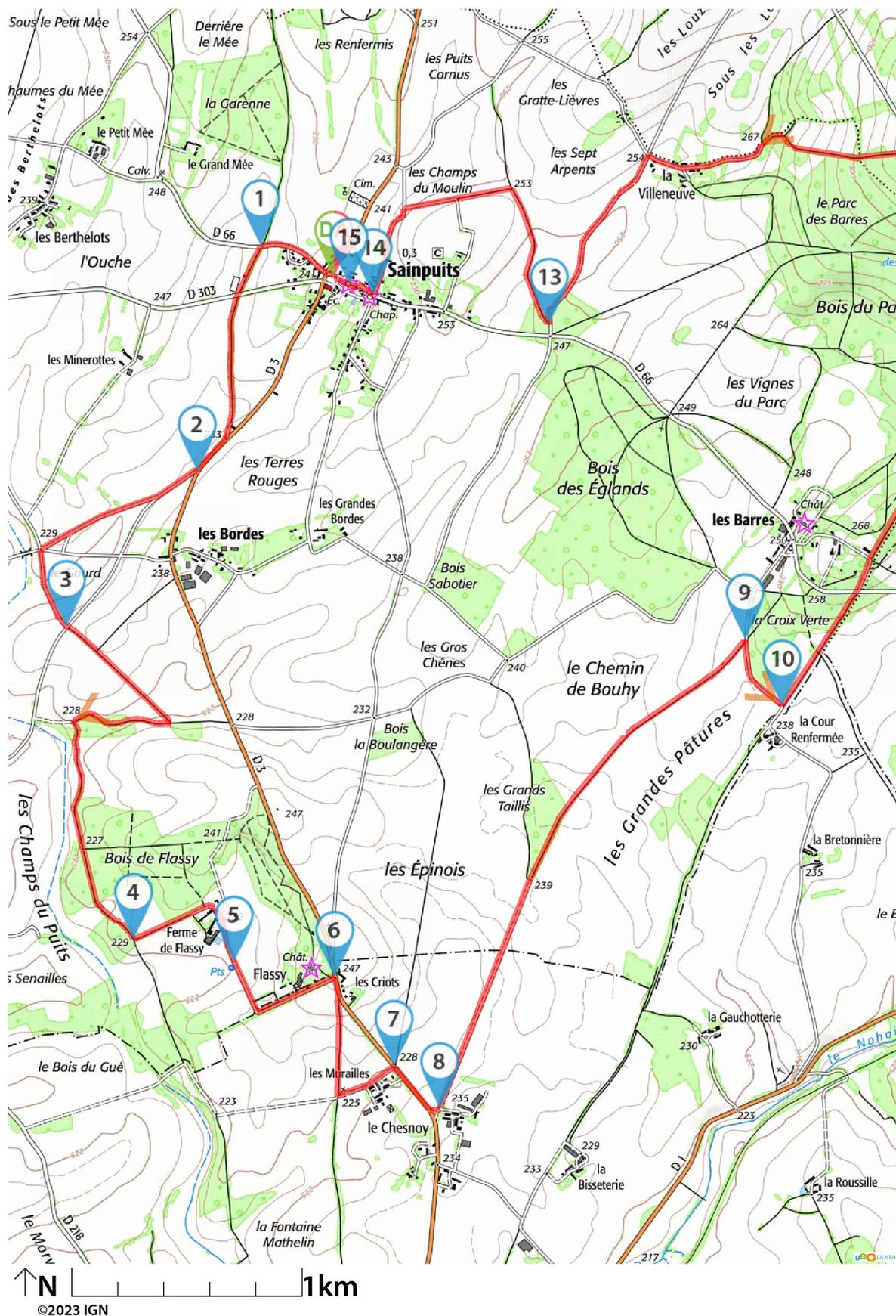
Arrivé au puits à manège (5), un arrêt s'impose. Le manège a été entièrement restauré par le propriétaire de la ferme de Flassy. Jadis, ce puits a alimenté en eau le château situé à environ 400m ainsi que la ferme.

Arrivé à la Montagne des Alouettes (12) (ce terme Alouettes désignant les légions levées par Jules César -en référence à leur forme de casque-), ne pas hésiter, si le temps est très beau de suivre la route sur 600m pour découvrir les panoramas de la région. Revenir en arrière pour reprendre le cours de la randonnée.

Dans le village de Sainpuits, à visiter l'église Sainte-Marie-Madeleine.

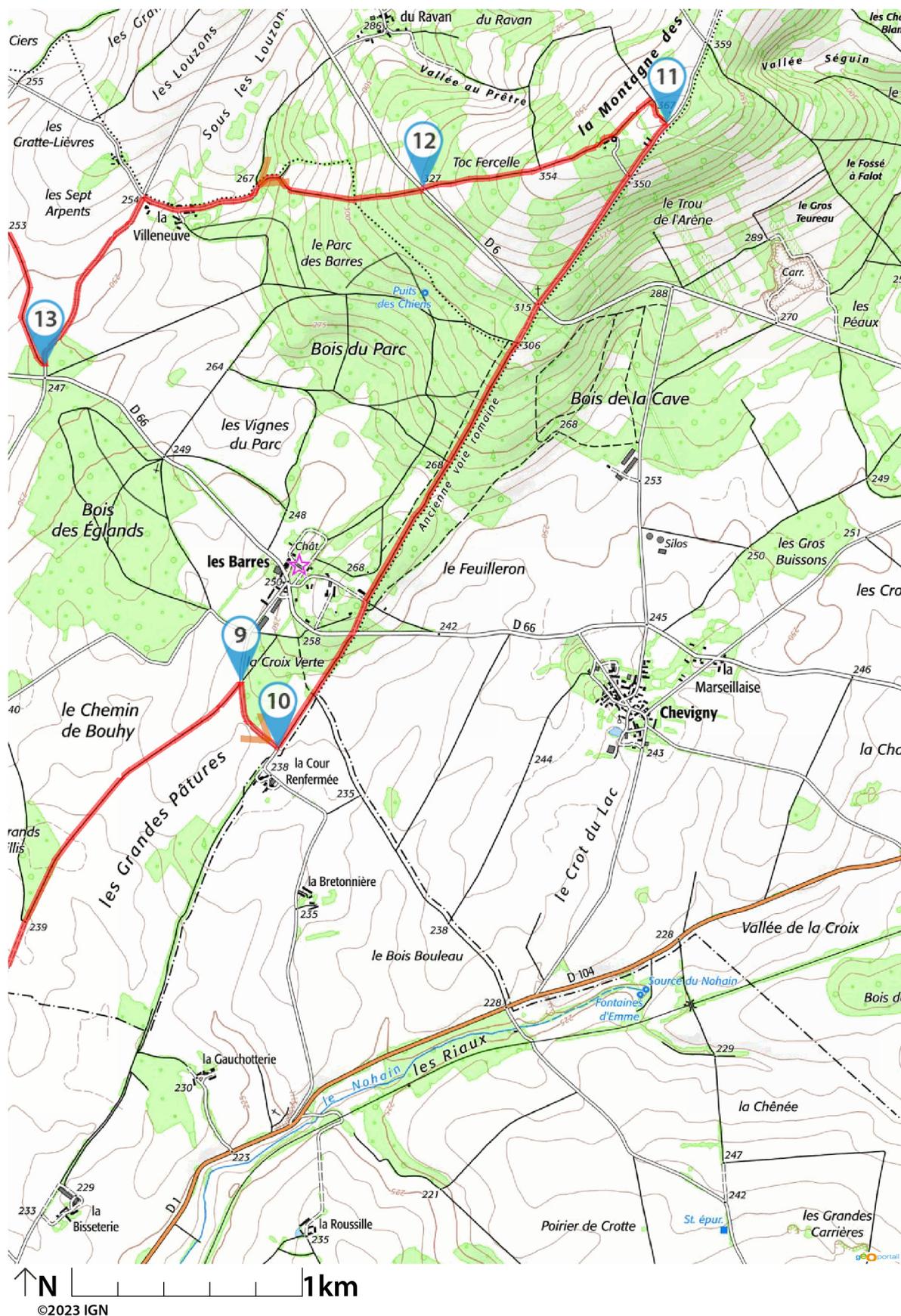
Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-promenade-a-sainpuits-dans-les-vallons-d/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.